



## **L'ATP, protecteur international des denrées périssables célèbre ses 45 ans à Solutrans**

### **Qu'est-ce que l'ATP ?**

L'ATP (Accord pour le Transport des Denrées Périssables) est un accord né en 1970, régissant les flux internationaux de denrées périssables. Il définit les règles techniques auxquelles les matériels de transport doivent se conformer pour préserver la température des produits sous température dirigée.

A ce jour, 49 pays ont signé l'Accord. L'ATP sécurise la chaîne du froid en définissant les matériels adaptés et permet une harmonisation internationale des standards. Enfin en contribuant à conserver les denrées périssables, l'ATP est un acteur de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

### **Pourquoi célébrer les 45 ans de l'ATP à Solutrans ?**

Solutrans est le salon français qui fédère les transporteurs routiers et leurs équipementiers. L'innovation y est le maître-mot. Et dans le cadre de l'ATP, ce sont justement les équipementiers et les transporteurs qui travaillent de concert pour garantir au quotidien la sécurité alimentaire et l'adéquation des moyens techniques avec les besoins de la chaîne du froid.,

Une table ronde réunissant industriels de l'agroalimentaire, distributeurs, équipementiers et transporteurs y est organisée par Transfrigoroute France le 18 novembre.

Cette année représente également le 170e anniversaire de la Fédération Française de la Carrosserie, fortement impliquée dans l'isothermie des caisses frigorifiques.

### **Quels enjeux pour l'ATP aujourd'hui ?**

Si 49 pays ont signé l'ATP, le déploiement n'est pas encore généralisé sur tous les flux européens. En effet, seuls quelques pays dont la France, appliquent l'ATP aux flux nationaux. Une harmonie européenne permettrait de supprimer les distorsions de concurrence entre équipementiers et d'avoir un langage et des références communes lorsque l'on parle de chaîne du froid.

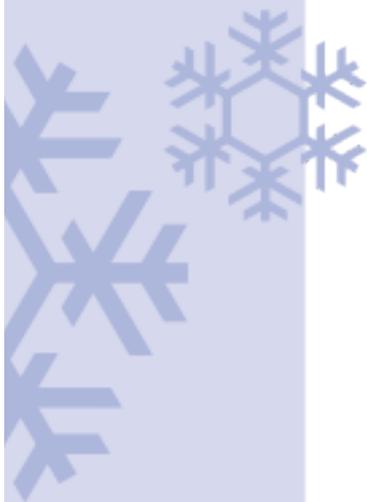
L'objectif est de développer cette pratique pour avoir un standard unique, que l'on franchisse des frontières ou non, la sécurité alimentaire étant une préoccupation universelle.

**TRANSFRIGOROUTE  
FRANCE**

36, rue de Laborde  
75008 PARIS

Tél.: 01 53 04 16 80  
Fax : 01 53 04 16 82

info@transfrigoroute.fr  
www.transfrigoroute.fr





## QUI SOMMES-NOUS ?

Transfrigoroute France veille sur la chaîne du froid embarqué en fédérant notamment les équipementiers du secteur, les transporteurs prestataires de l'UNTF, les loueurs de véhicules frigorifiques, la Fédération Française de la Carrosserie.

Le transport frigorifique représente en France 5 milliards d'euros de CA.

### TRANSFRIGOROUTE FRANCE

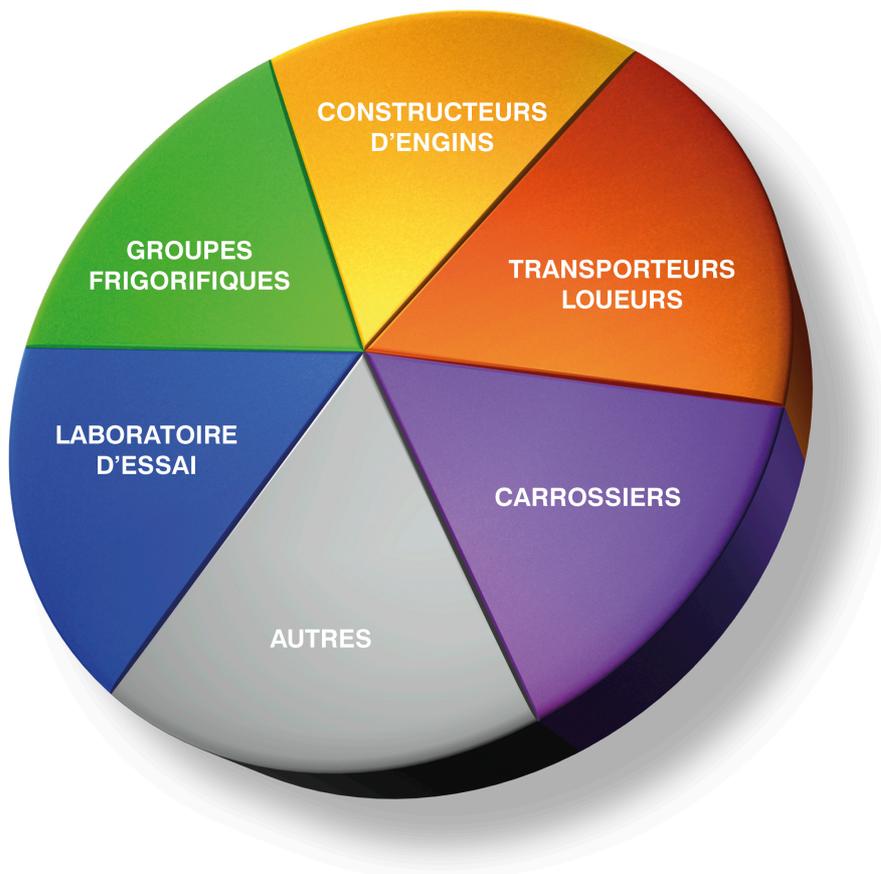
36, rue de Laborde  
75008 PARIS

Tél.: 01 53 04 16 80

Fax : 01 53 04 16 82

[info@transfrigoroute.fr](mailto:info@transfrigoroute.fr)

[www.transfrigoroute.fr](http://www.transfrigoroute.fr)



Pour plus d'informations, contacter Valérie LASSERRE –  
01.53.04.16.80 ou [valerie.lasserre@usnef.fr](mailto:valerie.lasserre@usnef.fr)

